

Communiqué

De la Commission d'Aide à la Numérisation et à la Modernisation et à la Construction des Salles de Cinéma.

La commission d'aide à la numérisation et à la modernisation et à la construction des salles de cinéma, annonce l'ouverture des candidatures pour bénéficier du soutien à la numérisation au titre de l'année 2013.

Le soutien est accordé à toutes les salles de cinéma à dimension régionale, nationale après la présentation d'une demande selon le cahier des charges relatif au soutien à la numérisation et à la modernisation des salles de cinéma. La demande de soutien et le cahier des charges sont sur le site web du Centre Cinématographique Marocain, (www.ccm.ma).

La demande doit être déposée au secrétariat de la commission dédiée au soutien à la numérisation et à la modernisation et à la construction des salles de cinéma siégeant au CCM. Un accusé de réception est délivré au déposant de la demande, la date limite de dépôt de la demande est le **30 avril 2013**.

La commission annonce également l'organisation d'une réunion de sensibilisation communicative avec les professionnels des salles afin de connaître l'état des salles de cinéma au Centre Cinématographique Marocain, le samedi 16 Février 2013 à 16h.00.

**Le président
Rachid Andaloussi**

رئيس لجنة دعم رقمنة وتحديث
وإنشاء القاعات السينمائية
رشيد الأندلسي